



Cérémonie des traités de 2017
Promotion des traités multilatéraux qui protègent l'humanité

Rapport final

19 septembre – 22 septembre 2017

Au cours de la Cérémonie des traités de 2017, soixante-et-onze (71) **États membres** et deux (2) **États observateurs** ont effectué quatre-vingt-dix-huit (98) **actions** relatives aux traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général. Parmi eux, treize (13) États ont été représentés par leur **Chef d'État**, cinq (5) États ont été représentés par leur **Chef de Gouvernement** et quarante-six (46) États ont été représentés au **niveau ministériel**.

Au total, neuf (9) acceptations, sept (7) adhésions, vingt-trois (23) ratifications, cinquante-huit (58) signatures et une (1) dénonciation, tels que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies:

Droits de l'homme

- **Amendement au paragraphe 2 de l'article 43 de la Convention relative aux droits de l'enfant (New York, 12 décembre 1995)**
(Acceptation par le Bénin)
- **Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (New York, 25 mai 2000)**
(Ratification par la République centrafricaine)
- **Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 18 décembre 2002)**
(Ratification par Madagascar)
- **Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort (New York, 15 décembre 1989)**
(Signature par la Gambie ; et Ratification par Madagascar)
- **Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (New York, 18 décembre 1990)**
(Signature par la Gambie)
- **Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (New York, 20 décembre 2006)**
(Signature par la Gambie)

- **Convention relative aux droits des personnes handicapées (New York, 13 décembre 2006)**
(Ratification par Monaco)

Réfugiés et apatrides

- **Convention sur la réduction des cas d'apatridie (New York, 30 août 1961)**
(Adhésion par le Luxembourg)

Santé

- **Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac (Séoul, 12 novembre 2012)**
(Ratification par Madagascar)

Commerce international et développement

- **Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique (Bangkok, 19 mai 2016)**
(Signature par l'Arménie)

Navigation

- **Convention relative au jaugeage des bateaux de navigation intérieure (Genève, 15 février 1966)**
(Adhésion par la Pologne)
- **Convention relative au jaugeage des bateaux de navigation intérieure (Paris, 27 novembre 1925)**
(Dénonciation par la Pologne)

Questions pénales

- **Amendement à l'article 124 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (La Haye, 26 novembre 2015)**
(Ratification par l'Autriche)
- **Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 15 novembre 2000)**
(Adhésion par les Fidji)
- **Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (New York, 15 novembre 2000)**
(Adhésion par les Fidji)

- **Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 15 novembre 2000)**
(Adhésion par les Fidji)
- **Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (New York, 31 mai 2001)**
(Adhésion par les Fidji)

Produits primaires

- **Accord international sur le cacao, 2010 (Genève, 25 juin 2010)**
(Ratification par la Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Arbitrage commercial

- **Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités (New York, 10 décembre 2014)**
(Signature par la Gambie)

Désarmement

- **Amendement à l'article premier de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Genève, 21 décembre 2001)**
(Acceptation par le Bénin)
- **Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (New York, 7 juillet 2017)**
(Signature par l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Autriche, le Bangladesh, le Brésil, Cabo Verde, le Chili, les Comores, le Congo, le Costa Rica, la Côte d'Ivoire, Cuba, El Salvador, l'Équateur, l'État de Palestine, les Fidji, la Gambie, le Ghana, le Guatemala, le Guyana, le Honduras, l'Indonésie, l'Irlande, Kiribati, la Libye, le Liechtenstein, Madagascar, la Malaisie, le Malawi, le Mexique, le Népal, le Nicaragua, le Nigéria, la Nouvelle-Zélande, les Palaos, le Panama, le Paraguay, le Pérou, les Philippines, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République démocratique populaire lao, Saint Marin, le Saint-Siège, le Samoa, Sao Tomé-et-Principe, la Thaïlande, le Togo, Tuvalu, l'Uruguay, Vanuatu, le Venezuela et le Viet Nam ; Ratification par le Guyana, le Saint-Siège et la Thaïlande)

Environnement

- **Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Kigali, 15 octobre 2016)**
(Ratification par le Chili et Tuvalu)

- **Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet du commerce international (Rotterdam, 10 septembre 1998)**
(Ratification par la Turquie)
- **Amendement de Doha au Protocole de Kyoto (Doha, 8 décembre 2012)**
(Acceptation par les Fidji, le Luxembourg et le Myanmar)
- **Accord de Paris (Paris, 12 décembre 2015)**
(Ratification par le Bhoutan, Cabo Verde, l'Équateur, le Liechtenstein, le Myanmar et la République dominicaine)
- **Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique (Nagoya, 29 octobre 2010)**
(Ratification par l'Équateur)
- **Amendements au texte et aux annexes I, II, III, IV, VI et VIII au Protocole de 1998 sur les polluants organiques persistants (Genève, 18 décembre 2009)**
(Acceptation par l'Allemagne)
- **Amendements aux annexes I et II au Protocole de 1998 sur les polluants organiques persistants (Genève, 18 décembre 2009)**
(Acceptation par l'Allemagne)
- **Modification du texte et des annexes II à IX du Protocole à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique et ajout de nouvelles annexes X et XI (Genève, 4 mai 2012)**
(Acceptation par l'Allemagne)
- **Amendements au texte et aux annexes autres que III et VII au Protocole de 1998 relatif aux métaux lourds (Genève, 13 décembre 2012)**
(Acceptation par l'Allemagne)
- **Convention de Minamata sur le mercure (Kumamoto, 10 octobre 2013)**
(Adhésion par la République démocratique populaire lao ; Ratification par l'Indonésie, le Luxembourg et Singapour)

